



## Pole emploi et prélèvement à la source

Par **Zinetti Aurelie**, le **02/01/2019** à **12:05**

Bonjour Je ne suis pas sûre d'être dans les bonnes catégories pour ma question. Je suis à pole emploi depuis le 23 octobre et ai eu le droit à ma première allocations aujourd'hui pour la période du 1 er au 31 décembre. Est-ce normal que le prélèvement à la source ait été fait sur la période du mois de décembre par pole emploi ? Alors que cela devait commencer le 1er janvier pour la période de janvier... en vous remerciant d'avance cdl

Par **Visiteur**, le **02/01/2019** à **13:18**

Bonjour

Si vous l'avez perçu en décembre, animal, mais si janvier, c'est bien un revenu 2019 au sens fiscal, donc rien d'anormal.

Par **Zinetti Aurelie**, le **02/01/2019** à **13:51**

Bonjour

Très bonne année à vous pour commencer et je vous remercie pour votre réponse ! Oui l'argent va arriver sur mon compte aujourd'hui ou demain pour le mois de décembre donc j'aurai merci l'allocation de décembre en janvier donc logique qu'il y ait le prélèvement à la source du coup c'est bien ça ?

Par **corse**, le **03/01/2019** à **10:15**

Bonjour,

Ce serait normal si toutes les entreprises en faisait autant, ce qui m'étonnerait.

En effet les entreprises paient en général les salaires entre le 1 et le 10 du mois suivant (ce qui est légal). Et je ne pense pas, vu les circonstances, que ces salaires aient tous été payés avant le 31 decembre.

Par **Zinetti Aurelie**, le **03/01/2019** à **12:21**

Bonjour

Merci! Je vais contacter pôle emploi pour voir ce qu'ils me répondent !

Je vous remercie et vous souhaite une bonne journée